



Ville de
MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉMOLITION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par la demande décrite ci-après :

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

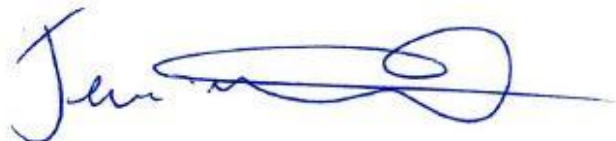
1. Lors de la séance du comité de démolition qui se tiendra le **15 juin 2026 à 19 h 30** à l'édifice municipal situé au 138 rue Principale, le Comité doit statuer sur des demandes de démolition conformément au Règlement relatif à la démolition des immeubles 23-165. Les demandes visent les bâtiments suivants :
 - La propriété sise au **336, route 132, Métis-sur-Mer**, connue sous le lot 6 653 419 du cadastre du Québec (ancien Motel Au coin de la Baie)
 - La propriété sise au **195, rue Principale, Métis-sur-Mer**, connue sous le lot 5 934 377 du cadastre du Québec
 - La propriété sise au **422, rue Beach, Métis-sur-Mer**, connue sous le lot 5 934 102 du cadastre du Québec
2. La demande vise à permettre la démolition du bâtiment prédominant vétuste, conformément aux dispositions de la réglementation municipale d'urbanisme.
3. Lors de la séance du comité de démolition, toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande.
4. Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier-trésorier de la Municipalité.

DONNÉ à Métis-sur-Mer, ce 3 juin 2026

Jessica Bouchard
Directrice général et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jessica Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière adjointe atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public en affichant celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 3 juin 2026.



Jessica Bouchard
Directrice général et greffière-trésorière adjointe